SociologieS
Grands résumés

De l'inégalité de genre dans l'amour et la sexualité

Discussion de l'ouvrage de Marie-Carmen Garcia Amours clandestines. Sociologie de l'extraconjugalité durable, Lyon, PUL, 2016

Charlotte Pezeril

OpenEdition Journals

Electronic version
URL: http://journals.openedition.org/sociologies/6519
ISSN: 1992-2655

Publisher
Association internationale des sociologues de langue française (AISLF)

Brought to you by Bibliothèques de l'Université Saint-Louis - Bruxelles

Electronic reference
Charlotte Pezeril, « De l'inégalité de genre dans l'amour et la sexualité », *SociologieS* [Online], Essential abstracts, Amours clandestines. Sociologie de l'extraconjugalité durable, Online since 13 November 2017, connection on 19 June 2018. URL : http://journals.openedition.org/sociologies/6519

This text was automatically generated on 19 June 2018.

Les contenus de la revue *SociologieS* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 France.

De l'inégalité de genre dans l'amour et la sexualité

Discussion de l'ouvrage de Marie-Carmen Garcia Amours clandestines. Sociologie de l'extraconjugalité durable, Lyon, PUL, 2016

Charlotte Pezeril

EDITOR'S NOTE

Le texte du Grand résumé est accessible à l'adresse : https://sociologies.revues.org/6516 et la discussion de Jean-François Guillaume à l'adresse : https://sociologies.revues.org/6517

1 Le doux titre d'*Amours clandestines* de Marie-Carmen Garcia renvoie à l'étude des relations d'extraconjugalité durable dans les couples hétérosexuels, relations nommées différemment dans le langage commun : « infidélité », « double-vie », « adultère », « relation parallèle », etc. Le choix du titre révèle le double intérêt de cette enquête ; bien que sa douceur soit trompeuse au vu de la dureté des relations vécues. D'une part, Marie-Carmen Garcia aborde un objet d'étude peu investigué dans la mesure où il combine deux critères : la longue durée de la relation (puisqu'elle ne retient que les personnes ayant une relation extraconjugale depuis au moins deux ans) et le secret qui l'entoure. Ainsi elle ne traite ni du multipartenariat consenti, ni de l'échangisme ni encore du polyamour. En outre, elle ne s'intéresse pas aux « *one night stand* », aux « coups d'un soir », à ces infidélités ponctuelles, ces relations qui ne durent pas ou peu. Elle permet ainsi d'accéder à des parcours de vie et à des représentations peu visibles et généralement tus ; la norme de la fidélité ou de l'exclusivité du partenaire restant largement dominante aujourd'hui dans les couples hétérosexuels. D'autre part, le second intérêt de cette enquête est d'aborder ces questions sans aucun jugement normatif ou moralisateur. La sociologue prend au sérieux les acteurs quand ils lui parlent d'amour, de joie, et beaucoup – faut-il déjà le préciser – de frustrations et de souffrances. Le choix de la qualification

d'extraconjugalité et non d'infidélité est, il me semble, caractéristique de ce positionnement. Marie-Carmen Garcia aborde donc ces relations en tant que « formes de relations sociales à part entière » et même en tant que relations ordinaires, comme le souligne Philippe Combessie dans sa préface. Elles ne sont pas le symptôme d'un moment de crise au sein d'un couple, mais s'inscrivent dans le quotidien, deviennent un *mode de vie* ; bien qu'elles ne se transforment généralement pas en *projet de vie*, nous y reviendrons.

Des *parcours* ou des *carrières* d'extraconjugalité ?

2 L'une des premières hypothèses de l'auteure, qui peut paraître étonnante, est celle de l'incorporation de *dispositions* (à partir de la notion de Bernard Lahire) à l'extraconjugalité, d'une sorte de prédestination au mensonge, de socialisation enfantine à l'infidélité. Cette hypothèse rapidement réfutée, Marie-Carmen Garcia montre comment s'instaure par contre un *parcours* d'extraconjugalité, où la poursuite d'une relation dépend fortement d'une expérience similaire précédente vécue par l'un des partenaires du couple adultérin, l'homme le plus souvent.

3 Tout dans les discours des enquêtés semble en effet confirmer l'absence de dispositions. En se racontant, ils font part d'une rencontre amoureuse, d'un « coup de foudre », par définition difficile à anticiper, et qui même la plupart du temps, ne les « arrange » pas, duquel ils essayent de se préserver ou de ne pas « succomber ». Il ne peut y avoir de précédent et il y a souvent peu d'avenir. D'abord parce qu'ils se perçoivent et se décrivent comme « amoureux » et non « infidèles », ensuite parce que le passage à l'infidélité est souvent l'aboutissement d'un moment long et douloureux (particulièrement à travers le deuil du « couple idéal »), enfin et surtout car les partenaires n'envisagent pas la durabilité de leur relation. La plupart d'ailleurs expriment une volonté de « sortir de cette situation » vécue comme inconfortable et provisoire même si elle dure depuis des années. L'extraconjugalité n'est pas un *projet* de vie quand elle est vécue, elle l'est donc encore moins *a priori*.

4 L'un des éléments passionnants de cette enquête est de montrer *a contrario* l'importance de l'apprentissage progressif de savoir-être et savoir-faire. L'amant.e ayant déjà une expérience précédente va conseiller l'autre, lui donner des « trucs et astuces » afin de gérer la situation, d'apprendre à ne pas être découvert (prendre l'habitude de supprimer les messages par exemple) tout en réussissant à dégager du temps pour se rencontrer (prétexter une réunion tardive ou la nécessité d'aller à la salle de sport). Un ensemble de règles va progressivement s'installer entre les partenaires, l'un servant de mentor à l'autre, l'initiant aux stratégies possibles déjà expérimentées et validées. Ainsi se met en place une *carrière* d'infidèle, pour reprendre la notion d'Howard Becker, qui nous semble ici particulièrement pertinente. La notion évoque l'acquisition graduelle non seulement de compétences permettant de faire face à la situation, mais aussi d'une manière de se représenter soi-même et, éventuellement, de s'assumer avec le temps face aux autres. Elle permet aussi au niveau théorique de saisir comment des dispositions s'instaurent en fonction des parcours et des rencontres (sans qu'elles soient ni prédéfinies ni fixes). Elle vise à combiner « une analyse compréhensive des raisons d'agir avancées par les individus [avec] l'objectivation des positions successivement occupées par ces individus » (Fillieule, cité par Darmon, 2008, P 151). Nous reviendrons dans cet article sur l'importance de l'objectivation des positions.

« Fidélité » : à qui/ à quoi ?

5 Un autre élément intéressant de cet ouvrage est la notion d'infidélité à travers les pratiques et les perceptions que les individus concernés en ont. Plusieurs études ont déjà souligné que, derrière le slogan de la « libération sexuelle » des années 1960-70, le couple (hétérosexuel du moins) reste très majoritairement basé sur la règle d'une exclusivité sexuelle et affective. D'une part, selon l'enquête sur les valeurs des Européens de 2008, 84 % des interrogés tiennent la fidélité pour « très importante pour contribuer au succès d'un mariage » (contre 72 % en 1981) [1] et les jeunes ne sont pas en reste sur ce point. D'autre part, bien que l'infidélité soit plus visible, elle semble connaître une décrue. Selon l'enquête *Contexte de la sexualité en France*, seuls 1,7% des femmes et 3,6% des hommes déclarent en 2006 avoir eu un autre partenaire sexuel que leur conjoint dans les douze derniers mois, contre 3% des femmes et 6% des hommes en 1992 (bien que, sur la durée de vie, ils sont 1/4 à 1/3 à avoir connu une relation extraconjugale). Derrière ces chiffres, il semblerait que le sens de la fidélité a changé, passant du devoir conjugal (principalement assumé par la femme) au contrat moral, à la preuve d'amour entre deux personnes. En effet, le couple trouve aujourd'hui son principe ultime de légitimation dans le sentiment amoureux, justifiant la séparation dès lors que ce sentiment s'étiole pour l'un ou les deux partenaires. En outre, le couple moderne s'organise autour de la transparence, de la nécessité de dire et de partager l'information. Le mensonge ou l'occultation est alors vécu comme la trahison ultime (Javeau & Schehr, 2010). Comme le note Charlotte Le Van, « ces chiffres témoignent que la disparition du discours moral répressif sur l'infidélité, bien loin de signifier l'évacuation de normes anciennes, pourrait au contraire indiquer leur intériorisation » (Le Van, 2010, p. 28). En ce sens, les exigences au sein du couple semblent encore plus drastiques qu'auparavant. Selon Jacques Marquet, « il ne s'agit pas seulement de savoir si l'autre a des relations avec un tiers, mais aussi de contrôler ses désirs, ses pensées ou les expositions de lui qui traduisent une part de sa sexualité » (Marquet, 2011, p. 39). Ainsi, le seul fait de désirer un autre ou même d'avoir des pratiques sexuelles solitaires (masturbation, vision de films pornographiques, etc.) peut être considéré comme « inacceptable », singulièrement par les jeunes. Pour Jacques Marquet, cela rend compte d'une « extension des contours de la fidélité » (*Ibid.*), non plus à partir de fondements religieux mais bien psychologiques et relationnels.

6 Les travaux de Marie-Carmen Garcia montrent à quel point la notion peut être relative et comment les individus s'arrangent pour conformer leur image et leur présentation de soi à cette norme persistante de fidélité. En effet, nombreux sont ceux qui justifient leur « infidélité » par leur « fidélité » à leur mariage (ou couple installé/ stable) et leur famille. Les « infidèles » ne quittent pas leur conjoint.e afin, disent-ils, de préserver la cellule familiale, de ne pas attrister le.la conjoint.e ou encore de ne pas perturber les enfants, d'assurer la stabilité affective, morale et matérielle de tous. Bien évidemment, il serait intéressant d'avoir accès aux points de vue des enfants et des conjoint.es, ces dernier.es n'étant peut-être pas aussi dupes que supposés par « l'infidèle »... En outre, la question de l'impact (ou non) de la survenue d'une grossesse, et éventuellement d'enfants, dans le parcours d'extraconjugalité n'est pas posée. Elle aurait peut-être permis d'analyser plus spécifiquement la place des enfants et de ce qui fait famille (ou non) pour les individus.

7 Certain.e.s enquêté.e.s vont même plus loin en estimant que leur infidélité est garante de leur mariage et de leur famille. C'est grâce à leur relation extraconjugale qu'ils

réussissent à maintenir leur vie de couple, voire à réactiver leur désir et leur vie sexuelle conjugale. L'idée d'une déconnection entre les deux relations et les mondes qui s'y rattachent (que l'on retrouve dans le terme de « double-vie ») occultent donc les liens, les allers-retours et les influences réciproques entre ces relations et ces mondes. À lire les entretiens de Marie-Carmen Garcia, il semblerait que l'un et l'autre fonctionnent à la fois comme compensatoires et complémentaires. Compensatoires quand l'individu dit trouver chez son amant.e ce qu'il ne trouve pas ou plus dans son couple, et complémentaires quand l'une permet de « rendre vivable » ou de renforcer l'autre. Ainsi, loin de signer une potentielle fin du couple officiel, la relation extraconjugale peut même le réaffirmer ; du moins pour celui.celle qui la vit et dans la mesure où le secret est préservé. Et dans les cas racontés de rupture du secret, la « révélation » ne signifie pas toujours la fin du couple officiel (mais parfois celle de la relation extraconjugale), elle peut aussi fonctionner comme un point de friction permettant ensuite une explication, une clarification, une discussion sur les attendus respectifs et *in fine* une renégociation et un « redémarrage » du couple.

« La maman et la putain » ou le continuum des échanges économico-sexuels

8 L'idéologie familialiste est toutefois principalement véhiculée et intégrée par les hommes : ils s'envisagent avant tout comme pères alors que « les femmes privilégient un double registre d'identification, celui de mère et celui de femme » (p. 173), après avoir été enserrées et réduites à celui de mère pendant longtemps. De cela semble découler, dans les faits, un certain nombre de ruptures à l'initiative des femmes ; les hommes semblant s'accommoder plus facilement de la situation. Rappelons que l'adultère était bien plus sévèrement réprimé par la justice et la morale quand il était le fait des épouses ; avec des implications parfois méconnues puisqu'en Belgique, le droit de vote des femmes aux élections communales en 1920 excluait les prostituées et les femmes condamnées pour adultère (Dieleman, 2011, p. 58). Cette exclusion renvoie à l'opposition entre « la maman et la putain », images qui ont structuré (et qui structurent toujours en partie) l'imaginaire occidental. Paola Tabet a montré comment cette fausse opposition entre la relation matrimoniale – qui serait empreinte de gratuité, d'affects et d'un engagement à long terme entre égaux – et la relation de prostitution – *a priori* basée sur la monétarisation d'un rapport sexuel isolé dans le temps, dénué de tout affectif et pratiqué avec une multiplicité de partenaires – masque le continuum des échanges économico-sexuels (Tabet, 2004). Les relations sexuelles entre hommes et femmes impliquent des échanges économiques, des transactions entre partenaires, qui s'opèrent au détriment des femmes et renforcent la domination masculine. Des recherches plus récentes ont réactualisé le concept, en étant attentives aux nouvelles modalités de « faire couple » (en sortant notamment du script hétérosexuel) et en insistant sur les situations dans lesquelles le rapport inégalitaire tend à s'inverser (Banquet & Trachman, 2009 ; Broqua & Deschamps, 2014).

9 Si Marie-Carmen Garcia investigue peu les transactions économiques entre partenaires, son étude souligne à quel point le « stigmate de la putain » (Pheterson, 2001) a été incorporé par les femmes. En effet, les femmes qui se retrouvent dans la situation de « maîtresses » soulignent souvent la peur de n'être qu'une « pute gratuite » pour leur amant. Le fait de ne pas être reconnue socialement comme partenaire rend

particulièrement dangereuse la situation et fragilise la confiance en soi de ces femmes. Le sentiment de pouvoir être utilisée et considérée comme un objet sexuel les incite à mettre en place diverses stratégies ; soit de refuser à certains moments les rapports sexuels (et d'aménager du temps pour « autre chose ») ; soit d'exiger du partenaire une implication affective et temporelle plus importante, qui peut être attestée par la présentation à des amis par exemple. La maîtresse sort alors du schéma de la « femme cachée » et acquiert en cela une certaine légitimité.

10 Les liens entre affects et sexualité sont donc particulièrement complexes et intriqués, surtout pour les femmes. S'il est connu que la sexualité est profondément genrée (avec une représentation dominante entre hommes séparant sexualité et sentiment et femmes liant les deux), il apparaît que les femmes peuvent la mobiliser différemment selon les finalités associées à la relation (voir Combessie, 2013). Bien que la définition de l'extraconjugalité de Marie-Carmen Garcia ne veuille explicitement pas se restreindre aux relations sexuelles (et est en cela volontairement différente de celle de Charlotte Le Van), il me semble que la sexualité reste centrale dans les relations extraconjugales, malgré des périodes d'abstinence plus ou moins volontaires selon les cas et malgré le fait que les partenaires insistent sur la prééminence de la dimension affective [2]. Quelles que soient les pratiques, l'enjeu de la sexualité est incontournable, à la fois comme modalité d'affirmer ou de renforcer la relation amoureuse et comme thème de débat, d'attentes (généralement différentes entre hommes et femmes) voire de chantage et de pressions entre partenaires. La sexualité reste une modalité majeure de négociation et de pouvoir au sein d'une relation. D'ailleurs le secret se cristallise autour de la sexualité, que ce soit avec l'amant.e. ou le.la conjoint.e. En effet, la relation extraconjugale n'est pas le lieu de la Vérité et la transparence des relations est bien souvent opaque (d'ailleurs « relation extraconjugale » ne se conjugue pas toujours au singulier). Souvent, il semblerait que l'amant.e ne révèle pas la reprise ou la régularité des rapports sexuels avec le.la conjoint.e, à nouveau pour ne pas « blesser » l'autre. Bien que « ce n'est pas tant le caractère sexuel du pluripartenariat qui entraîne de la jalousie que le caractère affectif de la relation » (Combessie, 2014, p. 52), c'est souvent l'arrêt, la rareté ou la frustration liée à la sexualité conjugale qui explique le passage à l'extraconjugalité (surtout pour les hommes selon Marie-Carmen Garcia) d'une part ; et l'initiation de relations sexuelles (quelle que soit leur définition et sans la restreindre aux relations pénétratives) qui signifie le début d'une relation extraconjugale (avant, la relation est « ambiguë ») d'autre part. Les sentiments amoureux ne sont donc pas séparés de la sexualité et cette dernière peut être à la fois le signe de leur vigueur ou de leur absence…

Des femmes ou des maîtresses malheureuses ?

11 L'enquête de Marie-Carmen Garcia montre que la souffrance amoureuse se décline au féminin. Les femmes semblent se retrouver dans une position d'attente par rapport à leur amant : attente que celui-ci officialise leur relation, « quitte enfin leur femme » et leur donne ainsi la place méritée. Une question se pose toutefois et elle émaille en filigrane la lecture de cet ouvrage : toutes les femmes ont-elles le même désir d'officialiser la relation ? Mais si tel est le cas, dans quelle position se retrouvent-elles ? Sont-elles les « infidèles » ou les « maîtresses » ? Car en lisant les témoignages et les analyses proposées, il nous semble avoir assez peu accès finalement aux femmes « infidèles » ; les femmes se retrouvant surtout dans la position de « maîtresses ». Or cela n'est pas anodin

pour l'analyse puisque les trois (*a minima*) positions dans la configuration extraconjugale sont profondément différentes. Il existe une inégalité fondamentale de position entre le.a partenaire marié.e ou en couple stable et celui.celle qui est célibataire et qui se retrouve *de facto* dans une position d'attente à son égard [3]. Les femmes sont principalement dans la seconde position. Mais l'inégalité de genre est-elle prédominante par rapport à l'inégalité dans la configuration extraconjugale ? Dans la mesure où cet aspect n'est pas traité, il nous semble important de tester des hypothèses quant à l'absence, ou à la minoration, des femmes « infidèles », ou *a contrario* quant à l'omniprésence des femmes « maîtresses » dans le corpus féminin.

12 La première hypothèse est que les femmes sont finalement peu nombreuses à s'engager ou à maintenir une extraconjugalité durable. Dans son enquête sur les femmes pluripartenaires, Philippe Combessie note qu'une durée de deux ans entraîne généralement un changement de point de vue quant à la nécessité de cloisonner les relations pour vivre l'Amour, pour « maintenir des atmosphères de romance » ; amenant les femmes à choisir la séparation avec un partenaire et/ou la divulgation. « Que l'on parle d'amour ou de sexualité, l'expression "femme pluripartenaire" est dans bien des cas inadaptée. Le pluripartenariat se développe en général à des moments spécifiques ; il est donc préférable de parler de "périodes de pluripartenariat" » (Combessie, 2013, p. 403). Les femmes, socialisées pour attendre un mari, trouver le « prince charmant », puis lui faire des enfants et lui être fidèle, ont davantage de difficultés à prolonger une relation extraconjugale. L'incorporation de cette norme entraîne une douleur féminine à supporter l'infidélité, parfois menant à des (tentatives de) suicides ; comme le signale Marie-Carmen Garcia dans sa conclusion. Si les femmes mariées apparaissent donc assez peu alors qu'elles sont inclues dans le corpus, c'est probablement parce qu'elles (re)deviennent, en cours de relation et d'enquête, divorcées ou célibataires.

13 La seconde hypothèse est que les femmes « infidèles » n'ont pas été suffisamment captées dans le corpus, probablement parce qu'elles ont davantage tendance à vouloir rester invisibles. Les femmes mariées ou en couple fermé prennent des risques importants à dévoiler la situation, ne serait-ce qu'à une sociologue. Selon Myriam Dieleman, « la persistance d'une hantise de l'infidélité [et de sa révélation, pourrions-nous ajouter] doit être doublement analysée en regard de la normativité sexuelle dominante (et à son inscription dans les psychés individuelles) et au risque matériel d'être abandonné qu'elle engendre » (Dieleman, 2011, p. 59). Même si les femmes « infidèles » sont probablement moins nombreuses que les hommes (et maintiennent davantage le secret au vu des sanctions), elles existent cependant. Le seul fait d'accepter d'en parler à quelqu'un est déjà un risque à prendre, que beaucoup préfèrent sans doute ne pas courir : risque de rupture du secret et surtout risque de blessure narcissique quant à la présentation de soi qui impose une reconnaissance (même en face-à-face) de l'infidélité.

14 C'est ainsi que l'on retrouve le schéma dominant classique de l'homme infidèle et de la femme maîtresse, qui cumule l'inégalité de genre et l'inégalité de position et qui entraîne, pour la maîtresse, attente et frustration. Toutefois certains éléments de l'enquête montrent l'inversion possible de ce schéma. Il est notamment intéressant de voir comment des femmes mariées peuvent revendiquer être « la pute de leur amant » (p. 12) tandis que les maîtresses sont terrorisées à l'idée de devenir une « pute gratuite ». Il est probable que ce soit du fait de leur position de femmes ayant une relation extraconjugale qu'elles réussissent à dépasser le « stigmate de la putain » et qu'elles puissent même en jouer au niveau sexuel. De même, tous les hommes mariés ne cherchent pas de maîtresse

les attendant éplorée, dévouée et à leur disposition. Le cas de Charles notamment qui, après des expériences malheureuses avec des maîtresses, cherche dorénavant en priorité une femme mariée, justement parce qu'elle aurait « moins d'attentes ». S'il ne s'agit absolument pas ici de remettre en question l'existence d'une souffrance spécifiquement féminine, il nous semble important, pour la comprendre, de croiser la question du genre avec l'objectivation de la position de chaque sexe dans la configuration extraconjugale. Il faudrait même aller plus loin dans l'analyse sociologique et anthropologique des sentiments amoureux en fonction du genre et d'autres rapports de domination, tels que la « race », la classe sociale, l'âge, le capital corporel, etc. La constitution du corpus, empiriquement difficile et fruit d'un travail de terrain de longue haleine à saluer, donne lieu à 23 récits de vie, tant d'hommes que de femmes, principalement issus (de façon assumée) des classes moyennes-supérieures, vivant en zones urbaines, plutôt âgés (vivant ou ayant vécu leur « crise du milieu de la vie ») et (de façon implicite) blancs. Difficile donc de généraliser à l'ensemble des amours clandestines vécues aujourd'hui en France et difficile, d'un point de vue empirique et théorique, de prendre en compte l'intersectionnalité des rapports sociaux. Il n'empêche que l'enquête est passionnante pour cette catégorie d'acteurs, même si l'on aimerait la comparer à d'autres carrières sociales d'extraconjugalité. Il reste une sociologie de l'amour comme sentiment socialement construit à écrire dans une perspective de genre [4]. L'essai de Pierre Bourdieu, amplement cité par Marie-Carmen Garcia, n'a pas pu saisir l'intimité de cet Amour puisque, pour lui, les relations « d'amour pur » échappent à la domination masculine. Nicole-Claude Mathieu, dans un article très critique, revient sur ce point, insistant sur la (non) responsabilité des femmes dans la reproduction de la domination et sur les implications privées du « sexage » (Mathieu, 1999). « Le privé est politique » disait le fameux slogan de Mai 68, ses implications dans la chambre à coucher sont encore à explorer.

Tous égaux mais pas à la maison !

15 Le dernier élément de réflexion sur lequel nous voudrions mettre en discussion l'analyse de Marie-Carmen Garcia vient de ce qu'elle appelle la norme d'égalité conjugale, à laquelle « à la différence des couples officiels, les couples illégitimes ne sont pas soumis ». Il semblerait donc que, selon elle, la norme serait effective et irait de soi dans les couples officiels. Or dans ces couples aussi, la question se pose continuellement : si de plus en plus revendiquent un partage équitable, les disparités sont toujours majeures et se résorbent assez lentement, comme le montrent de nombreuses enquêtes [5]. Et en dehors du partage des tâches domestiques et de la contribution matérielle au foyer, l'inégalité se niche aussi dans les relations sexuelles, les rapports aux corps de l'un et de l'autre, les attentes différentes de la « relation » et de l'Amour, dans toute l'intimité vécue et exprimée des partenaires. Si « l'inégale puissance des corps, des désirs sexuels et des attentes amoureuses demeure un bastion de la domination masculine », elle l'est autant dans les couples officiels qu'illégitimes. Des études récentes interrogent par exemple la notion de « crime passionnel », son évolution historique à travers sa mobilisation par les acteurs de la justice et des médias et montrent comment l'Amour de l'homme et l'infidélité (réelle ou supposée) de la femme peut justifier le crime. Le triste chiffre du décès d'une femme tous les trois jours sous les coups de son conjoint [6] témoigne de l'ampleur de la violence et de l'inégalité au sein des couples, qu'ils soient établis officiellement ou non.

16 Il nous semble ainsi exister une contradiction majeure dans nos sociétés aujourd'hui à l'égard de cette norme d'égalité : d'un côté, le principe d'égalité hommes-femmes est revendiqué massivement dans toutes les enquêtes, d'un autre, le principe ne semble pas devoir s'adapter aux situations particulières. Les couples revendiquent l'égalité en leur sein, mais la répartition des tâches est encore très inégale et majoritairement assumée par les femmes. Les hommes et les femmes sont reconnus égaux, mais les femmes sont censées mieux s'occuper des enfants et les hommes avoir davantage de désir sexuel. Les représentations naturalistes et psychologisantes ont encore de beaux jours devant elles. Selon une récente enquête sur les discriminations de genre en Wallonie menée par l'IWEPS (2016), 91% des répondants considèrent que l'égalité des droits des femmes et des hommes est une caractéristique essentielle dans une démocratie ; et 83% que l'émancipation de la femme passe par l'emploi. Dans la même enquête, 58% adhèrent à l'idée que lorsque la femme travaille à plein temps, la vie de famille en souffre, 1/5 considèrent que la carrière d'un homme doit venir avant celle de sa femme et 2/5 que la priorité doit être donnée aux hommes lorsque les emplois sont rares (les femmes étant plus nombreuses à considérer les hommes prioritaires). Le sexisme reste donc, même dans le monde du travail, très difficile à combattre et même à conscientiser, y compris par les femmes elles-mêmes. L'autre contradiction apparente soulignée par cette enquête de l'IWEPS a trait à la perception des discriminations. Dans le classement des formes de discrimination les plus répandues selon le répondant, la discrimination selon le sexe arrive en avant-dernière position et est estimée plutôt rare par 71% de l'échantillon, hommes ou femmes. Or dans le même temps, quand on interroge les femmes sur leurs propres expériences de discrimination, la première raison citée est le sexe (par 22%). Cette non-conscientisation des discriminations, qui contraste avec les discriminations déclarées, a été attestée par plusieurs enquêtes (Marsicano, Hamelin & Lert, 2016 ; Pezeril, 2012). Il existe tout d'abord un décalage entre la perception de la discrimination en général (avec l'idée répandue d'une société égalitaire) et les expériences vécues et leurs déclinaisons concrètes (Delattre *et al.*, 2013). De plus, la question de la sensibilisation aux discriminations et de la conscientisation des personnes concernées est centrale, comme l'ont montré Maud Lesné et Patrick Simon par rapport aux discriminations raciales (Lesné & Simon, 2012). Enfin, il semblerait que la naturalisation des rapports de genre rende ces discriminations évidentes, compréhensibles ou invisibles. Comme le révélaient des femmes interrogées à ce sujet lors de notre enquête de 2012 : « Je pense que les femmes se sentent moins discriminées parce que elles ne se rendent pas compte qu'elles le sont », l'une d'elles précise : « C'est peut-être parce que la femme a plus l'habitude de se taire et de subir l'homme, donc ça devient pour elle... la discrimination devient un truc quotidien qui n'est plus... qui n'a plus ce sens de discrimination ». L'inscription quotidienne, y compris dans les corps, des discriminations, les banalise et c'est pourquoi l'équipement statistique permet de les révéler, tout en soulignant les contradictions qu'elle entraîne.

17 Dans une société qui se pense égalitaire et tolérante, il est encore plus ardu de reconnaître et de faire reconnaître l'effectivité des mécanismes et des logiques inégalitaires, au-delà de la pétition de principe. Effet du « politiquement correct » ? Hypocrisie et/ou naïveté ? Pas seulement. Si chacun a des prétentions égalitaires, il est compliqué de penser sa propre responsabilité et de reconnaître ses privilèges. En outre, les mécanismes et les logiques inégalitaires se nichent aujourd'hui là où on ne les attend pas. La mise en avant de la « charge mentale » des femmes [7] (ou, plus généralement, du sexisme ordinaire) ces dernières années est un exemple parlant d'une inégalité qui n'est

pas directement objectivable et nécessite une prise de conscience au sein des couples. Au niveau de la sexualité, il manque encore une enquête au sein des « couples officiels » afin de saisir dans quelle mesure la fréquence, les pratiques et les représentations de la sexualité du couple reproduisent, ou non, la domination masculine et génèrent, ou non, des sentiments sexués et en particulier une souffrance féminine. Car il nous semblerait plutôt que si dans l'adultère, l'égalité ne prévaut pas, dans le couple officiel, non plus !

Conclusion

18 L'ouvrage de Marie-Carmen Garcia est donc passionnant à plus d'un titre. Tout en soulignant l'ordinaire de ces relations extraconjugales durables, il montre qu'elles gardent malgré tout un caractère extra-ordinaire, autant par ce que les partenaires en font (difficultés à se projeter sur le long terme) que par le poids moral qui y reste associé. Dans cette configuration, les femmes hétérosexuelles sont les grandes perdantes, d'autant qu'elles sont majoritairement dans la position de « maîtresses ». Non seulement elles se retrouvent en attente (souvent déçues) des désirs et de la disponibilité de l'autre, mais elles endossent elles-mêmes le rôle de la femme soumise, dévouée, patiente et discrète. Les « jardins secrets » ne semblent donc pas un terrain d'émancipation pour les femmes et viennent réaffirmer les inégalités de genre face à l'amour et à la sexualité. « Les jardins secrets ne sont pas de charmants endroits où l'on s'aime en cachette, ils ne sont pas non plus hautement excitants parce que secrets » (p. 210) en conclut l'auteure. Les jardins publics, pour filer la métaphore, ne sont pas non plus des gageures. Quelques jours après le décès de Kate Millet, il faut rappeler comment son ouvrage phare *Sexual Politics*, traduit par *Politique du Mâle*, affirmait non seulement que la sexualité était politique, mais que la domination masculine s'inscrivait au cœur des rapports sexuels, y compris dans la pénétration et y était entretenue par divers outils, même les plus anodins comme le rire et les allusions misogynes, ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui une « culture du viol » (Millet, 1970). Dans cette dernière, même si les jardins peuvent être, occasionnellement, de charmants endroits et sont revendiqués comme tels, leur terreau draine malgré tout une logique patriarcale, qui s'immisce dans les gestes et les dires les plus anodins. Gageons que les femmes puissent bientôt cultiver d'autres jardins, tant secrets que publics et trouvent les conditions de possibilité de leur épanouissement affectif et sexuel.

BIBLIOGRAPHY

BENQUET M. & M. TRACHMAN (2009), « Actualité des échanges économico-sexuels », *Genre, sexualité & société*, n° 2 [En ligne] http://gss.revues.org/1234

BECKER H. (1985 [1963]), *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Éditions Métailié.

BOURDIEU P. (1998), *La Domination masculine,* Paris, Éditions du Seuil.

BROQUA C. & C. DESCHAMPS (dir.) (2014), *L'Échange économico-sexuel*, Paris, Éditions de l'EHESS.

COMBESSIE P. & S. MAYER (2013), « Une nouvelle économie des relations sexuelles ? », *Ethnologie française*, vol. 43, n° 3, pp. 381-389.

COMBESSIE P. (2013), « Quand une femme aime plusieurs hommes : le taire ou le dire ? », *Ethnologie française*, vol. 43, n° 3, pp. 399-407.

DARMON M. (2008), « La notion de carrière : un instrument interactionniste d'objectivation », *Politix*, vol. 2, n° 82, pp. 149-167.

DAYAN-HERZBRUN S. (1982), « Production du sentiment amoureux et travail des femmes », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 72, pp. 113-130.

DELATTRE É., LEANDRI N., MEURS D. & R. RATHELOT (2013), « Trois approches de la discrimination : évaluations indirectes, expérimentation, discriminations ressenties », *Economie et Statistique*, n ° 464-466, pp. 7-13.

DIELEMAN M. (2011), « Ce que les minorités font aux sexualités », *La Revue nouvelle*, n° 07/8, pp. 56-62.

HAICAULT M. (1984), « La gestion ordinaire de la vie en deux », *Sociologie du travail*, vol. 3, n°26, pp. 268-277.

ILLOUZ E. (2012), *Pourquoi l'amour fait mal. L'expérience amoureuse dans la modernité*, Paris, Éditions du Seuil.

IWEPS (2016), « La discrimination liée au genre à travers les perceptions des citoyens en Wallonie. Dossier de presse », *Baromètre social de la Wallonie*, 3 octobre, [En ligne] : https://www.iweps.be/wp-content/uploads/2017/01/bsw2016_dossier_de_presse_final.pdf

JAVEAU C. & S. SCHEHR (2010), *La Trahison. De l' adultère au crime politique*, Paris, Éditions Berg international.

KANDIL L. & H. PÉRIVIER (2017), « La division sexuée du travail dans les couples selon le statut marital en France. Une étude à partir des enquêtes emploi du temps de 1985-1986, 1998-1999 et 2009-2010 », *OFCE, Sciences Po Working paper*, février - [En ligne] https://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/dtravail/WP2017-03.pdf

LESNÉ M. & P. SIMON (2012), « La mesure des discriminations dans l'enquête Trajectoires et Origines », *Document de travail de l'INED*, n° 184.

LE VAN C. (2010), *Les Quatre visages de l'infidélité en France. Une enquête sociologique*, Paris, Éditions Payot & Rivages.

MARQUET J. (2011), « Clés pour comprendre la sexualité contemporaine », *La Revue nouvelle*, n ° 07/8, pp. 34-43.

MARSICANO É., HAMELIN C. & F. LERT (2016), « Ça se passe aussi en famille. Les discriminations envers les personnes vivant avec le VIH/sida en France », *Terrains & travaux*, vol. 2, n° 29, pp. 65-84.

MATHIEU N.-C. (1999), « Bourdieu ou le pouvoir auto-hypnotique de la domination masculine », *Les Temps modernes*, n° 604, pp. 286-324.

MILLET K. ([1970] 2000), *Sexual Politics*, Urbana-Chicago, University of Illinois Press.

PEZERIL C. (2012), *Premiers résultats de l'enquête « Les conditions de vie des personnes séropositives en Belgique francophone »*, Observatoire du sida et des sexualités/Plate-forme Prévention Sida/Centre d'Études Sociologiques, Bruxelles.

PHETERSON G. (2001), *Le Prisme de la prostitution*, Paris, Éditions L'Harmattan.

TABET P. (2004), *La Grande arnaque. Sexualité des femmes et échange économico-sexuel*, Paris, Éditions L'Harmattan.

NOTES

1. Theory Committee d'EVS (European Values Surveys). Pour en savoir plus : http://www-sciences-po.upmf-grenoble.fr/index.php ?page=enquete2008

2. À la fois les amants qui mettent en avant leurs sentiments amoureux avant leurs pratiques sexuelles ; mais aussi les conjoints qui, même s'ils hésitent à la question « Êtes-vous toujours amoureux de votre conjoint.e ? », mettent en avant l'affection, la tendresse, la complicité, etc. qu'ils conservent avec lui.elle.

3. Et celui bien évidemment qui « est trompé », même s'il ne fait pas l'objet de cette enquête.

4. Dans une perspective socio-anthropologique, il faudrait repartir des intuitions de Marcel Mauss autour des *techniques du corps* et de *l'expression obligatoire des sentiments*, mais aussi de celles de Georg Simmel dans sa *philosophie de l'amour*, en s'enrichissant des travaux féministes jusqu'à ceux autour de l'intersectionnalité. Voir également les travaux d'Eva Illouz qui lient la modernité capitaliste et le sentiment amoureux (Illouz, 2012).

5. Les références sont nombreuses à ce sujet. Voir notamment, dans les références les plus récentes, Lamia Kandil et Hélène Perivier qui montrent que le statut marital influe sur la répartition des tâches (les couples mariés étant globalement moins « égalitaires » que les couples Pacsés ou en union libre) (Kandil & Perivier, 2017).

6. Voir Ministère de l'Intérieur, *Étude nationale relative aux morts violentes au sein du couple - Année 2016*, http://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/etude-nationale-sur-les-morts-violentes-au-sein-du-couple/ Selon cette étude, 138 personnes sont décédées en 2016 en France, victimes de la violence de leurs partenaires ou ex-partenaires [conjoint(e)s, concubin(e)s, pacsé(e)s] (contre 143 en 2014 et 136 en 2015). 109 d'entre elles sont des femmes, soit 79 %.

7. Concept mis en avant dès 1984 par la sociologue Monique Haicault, il fait surtout parler de lui en 2016 grâce à une BD en ligne sur Facebook *Fallait demander !* de Emma, qui a connu un succès planétaire sur la Toile.

AUTHOR

CHARLOTTE PEZERIL

Université Saint-Louis Bruxelles (Belgique) - charlotte.pezeril@usaintlouis.be